

Toulouse, le 17 décembre 2019

Bonjour,

Le CNRS a récemment exprimé son souhait de réfléchir à la manière de « *s'engager institutionnellement pour réduire son impact environnemental* », comme cela a été écrit au directeur d'unités. Nous nous réjouissons de cette décision.

À Toulouse, sous l'impulsion de l'Atécopol, quatre réunions réunissant à chaque fois entre 80 et 100 chercheur.es du site toulousain ont eu lieu. Ces chercheur.es n'étaient pas forcément membres de l'Atécopol, mais souhaitaient discuter et réfléchir au positionnement de la recherche scientifique face à l'urgence écologique. Au cours de trois réunions parmi les quatre, le sujet d'éventuelles mesures nationales a fait l'objet d'ateliers et de discussions. Plusieurs mesures ont d'abord été proposées lors de *brainstroming*, puis leur acceptabilité et leurs impacts ont été évalués. Au cours de la dernière réunion, une série de mesures, ayant été estimées lors des réunions précédentes comme étant les plus consensuelles, ont été rediscutées en profondeur et ont fait l'objet d'un "test d'opposition" : les personnes estimant qu'une mesure n'était pas acceptable étaient comptabilisées. Des discussions ont également eu lieu au sujet de chaque mesure.

Nous souhaitons vous faire part du résultat de ces réunions, en espérant que ce travail sera utile pour votre réunion du 24 janvier. Comme vous le verrez ci-dessous, à l'exception de l'une d'entre elles, ces mesures ont reçu une faible opposition de la part des personnes présentes. **Nous souhaiterions donc que, à l'exception de la mesure n°8, ces mesures soient prises par le CNRS au niveau national, et que le CNRS appelle les autres organismes de recherche nationaux et locaux (universités et écoles), à prendre des mesures similaires**, afin que, malgré le fait que certains laboratoires dépendent de plusieurs tutelles, ces mesures puissent s'appliquer à tous les laboratoires français. Concernant les mesures liées aux appels d'offre, il s'agirait que le CNRS exprime son souhait de voir certaines mesures adoptées par les organismes financeurs de la recherche, que ce soit au niveau national, européen ou international.

En raison de l'urgence climatique, et de la relative facilité à estimer les émissions CO₂, ces mesures sont très orientées « empreinte carbone », mais il a également été noté que la disparition de la biodiversité est également très inquiétante.

Cordialement,

L'Atelier d'Écologie Politique (AtEcoPol)

Liste des mesures proposées et discutées

N.B. : Environ 80 personnes étaient présentes lors de cette dernière réunion.

Mesure 1 : “Il est souhaitable que certaines mesures soient prises au niveau institutionnel (CNRS, ANR, HCERES, INRA, universités, écoles, ministère, etc...)”

0 contre.

Ceci confirme l’attente de la part des chercheur.es que des mesures soient prises : selon l’ensemble des participants, il est du rôle des instances nationales de donner un cadre commun à tous les laboratoires.

Mesure 2 : “Les billets d’avion ne sont pas remboursés s’il existe une offre « raisonnable » de train”

0 contre

Une mesure obligeant à prendre le train sous certaines conditions est donc consensuelle. La question de ce que l’on estime « raisonnable » est discutée dans la mesure suivante.

Mesure 3 : « Raisonnable » = combien d’heures?

Quelques « contre » à partir de 5h

14 contre à partir de 6h

Donc, une obligation de prendre le train s’il faut moins de 5h de trajet serait relativement consensuelle.

Mesure 4 : “Un nombre limité de conférences intercontinentales en avion est autorisé pour chaque individu : **deux** par an”

0 contre.

Encore une mesure consensuelle. Le débat est néanmoins l’occasion d’avis moins tranchés. Certaines personnes estiment qu’il ne faudrait pas brusquer les « *frequent flyers* », d’autres s’opposent vigoureusement à ce point de vue. Mais visiblement, limiter à deux conférences intercontinentales est consensuel.

Mesure 5 : “Un nombre limité de conférences intercontinentales en avion est autorisé pour chaque individu : **une** par an”

5 contre

La limitation à une seule conférence intercontinentale ne reçoit que peu d’oppositions. Il est néanmoins mentionné qu’il faudrait transformer, dans la proposition, le terme « intercontinentale en avion » en un nombre de km. Ce point n’a pas fait l’objet d’une

discussion ou d'un vote. Il a été brièvement mentionné que le côté « extra-européen » pouvait être une limite.

Mesure 6 “Les conférences internationales ne sont plus prises en compte dans les recrutements et les évaluations des individus et laboratoires”

10 contre la mesure concernant *toutes* les conférences

3 contre la mesure concernant uniquement les conférences hors de France

Beaucoup de discussions ont eu lieu sur la notion d'« internationales ». Quid des conférences internationales organisées en France, par exemple ? Veut-on dire « intercontinentale » ? Veut-on dire « conférence où l'on s'est rendu en avion » ?

Pour les conférences internationales organisées en France, on peut noter, par exemple, que cela conduit à des fortes émissions de GES des autres personnes qui viennent !

Pour que tout cela soit plus simple, on pourrait supprimer toute allusion aux conférences. Après tout, si on ne les fait pas pour la carrière, mais juste pour sa propre formation ou pour les rencontres avec les collègues, il n'y a pas besoin de le considérer comme un critère d'évaluation en soi. Cela rejaillirait nécessairement sur les autres critères d'évaluation. Et cela permettrait aux personnes qui ne peuvent pas (raisons familiales), ou ne souhaitent pas aller en conférences de ne pas être pénalisées.

Mesure 7 : “ Les impacts environnementaux directs font partie des critères d'évaluation des appels à projet”

10 contre.

Ce que nous entendons par « impact directs » sont les émissions CO₂ liés à l'activité de recherche proprement dite. Les discussions au sujet de cette mesure ont tourné autour de l'aspect « blabla ». Nous sommes toutes et tous rompu.es à l'exercice consistant à raconter ce que les appels d'offre veulent entendre. Un risque est donc que, s'il n'y a pas un aspect quantitatif derrière ce critère, cela tourne simplement au « blabla » et au greenwashing.

Une peur exprimée est également que cela soit chronophage et constitue du travail en plus. Par conséquent, pour éviter ces deux écueils, il faudrait que cette mesure soit *quantitative* mais *simple*. Pour cela, on pourrait simplement transformer le budget prévisionnel en émissions CO₂, à l'aide de quelques facteurs d'intensité (CO₂/€) pour le fonctionnement, l'équipement et les missions (à condition, néanmoins, de différencier les missions en train et en avion).

Si l'on voulait faire encore plus simple, cela reviendrait quelque part à essayer d'avoir un budget “équipement, fonctionnement et missions” le plus réduit possible. Il s'agirait donc de mettre en valeur la sobriété : un projet de recherche dont l'essentiel du budget serait du personnel, mais serait très sobre sur les autres postes (pas d'achat d'équipement, peu de fonctionnement, missions en train) serait ainsi fortement valorisé par rapport à des projets gourmands sur ces postes. Cela reviendrait donc à valoriser explicitement la sobriété.

Mesure 8 : “Les impacts environnementaux indirects (thématique) font partie des critères d'évaluation des appels à projet”

35 contre

Cette mesure, en l'état, n'est pas consensuelle. Néanmoins, savoir de quelle recherche scientifique nous avons besoin face à l'urgence écologique reste un sujet de réflexion très présent à l'AtEcoPol, et nous invitons également le CNRS à entamer une réflexion à ce sujet.